

Note Méthodologique : dangers du courant électrique et règles de sécurité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Enjeu majeur de prévention des risques professionnels (électrocution, incendies électriques).

- Garantir la sécurité des salariés et optimiser les conditions de travail.
- Assurer la conformité réglementaire des installations et pratiques.
- Accompagnement complet: identification, évaluation et maîtrise des dangers électriques.

Point clé : Les actions sont priorisées selon le niveau de risque et la conformité vis-à-vis des normes applicables (NFC 15-100, Code du travail).

Objectifs de la mission

- Réduire les risques électriques par un diagnostic rigoureux et une mise en conformité ciblée.
 - Identifier zones/pratiques à risque et évaluer les dangers liés au courant électrique.
 - Formaliser des règles de sécurité adaptées et des procédures claires.
 - Sensibiliser les équipes et renforcer la culture sécurité.
 - Définir et accompagner la mise en œuvre d'un plan d'action priorisé.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial sur équipements, installations, pratiques et incidents antérieurs (visite de site).
 - Analyse documentaire et réglementaire (fiches techniques, procédures, plans, habilitations, audits).
 - Vérification de conformité aux normes (NFC 15-100) et au Code du travail; identification des écarts.
 - Recommandations et plan d'action priorisé (organisation, modifications techniques, formations, contrôles périodiques).
 - Rapport détaillé remis à l'issue de la mission (référence de l'entreprise).
 - Suivi post-diagnostic: points réguliers, reporting, mise à jour documentaire.
 - Appui lors des inspections/visites d'organismes de contrôle; ateliers/sensibilisation ponctuels à la demande.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Recueil d’informations (équipements, installations, pratiques, incidents antérieurs) et visite de site.
- Observation des conditions réelles et vérification des protections; échanges avec responsables/opérateurs.
- Résultat: compréhension du contexte global des dangers électriques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des fiches techniques, procédures, plans électriques, habilitations, rapports d’audits.
- Contrôle de conformité aux normes (NFC 15-100) et prescriptions du Code du travail.
- Résultat: écarts et points d’amélioration identifiés.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Recommandations précises pour atténuer les dangers et améliorer les règles de sécurité.
- Plan d’action priorisé, adapté aux contraintes (organisation, techniques, formations, contrôles).
- Résultat: feuille de route opérationnelle pour la prévention électrique.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Points réguliers, reporting d’avancement, mise à jour documentaire.
- Appui lors des inspections réglementaires/visites d’organismes de contrôle.
- Résultat: pérennité des bonnes pratiques et maîtrise continue des risques.

Planning / durée / jalons

Phase	Modalité	Durée indicative	Jalons / livrables
Diagnostic initial	Sur site	Quelques jours (selon taille/complexité)	Visite effectuée; informations et constats recueillis
Analyse documentaire & réglementaire	À distance possible	Variable (selon volume documentaire)	Écarts et points d’amélioration identifiés
Rapport détaillé	Remis à l’issue du diagnostic et de l’analyse	2–3 semaines après la visite et l’analyse	Rapport de référence transmis
Mise en œuvre / sensibilisation	Sur site (ponctuel)	Selon besoin	Actions lancées; ateliers/sessions réalisés si demandés
Suivi et accompagnement	Mixte (site & distance)	Plusieurs semaines si accompagnement complet	Points réguliers, reporting, mise à jour documentaire

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic sur site et les échanges avec les équipes.
- Conduit l’analyse documentaire et vérifie la conformité (NFC 15-100, Code du travail).
- Élabore les recommandations et le plan d’action priorisé.

- Assure le suivi: points réguliers, reporting, mise à jour documentaire.
- Appuie lors des inspections et visites d'organismes de contrôle.

Client

- Met à disposition les documents requis (plans/schémas, registres d'entretiens, habilitations, procédures de travail sous tension).
 - Facilite l'accès au site/aux installations et l'organisation des échanges avec responsables et opérateurs.
 - Participe à la définition des priorités au regard des contraintes opérationnelles.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans et schémas électriques des installations.
 - Registres d'entretiens/maintenance des équipements.
 - Habilitations électriques du personnel concerné.
 - Procédures internes, notamment travail sous tension.
 - Fiches techniques des équipements et plans électriques.
 - Rapports d'audits précédents.
 - Historique des incidents/événements liés à l'électricité.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Points réguliers de suivi et reporting d'avancement.
 - Recommandations hiérarchisées selon le niveau de risque et la criticité des installations.
 - Vérification de la conformité aux normes (NFC 15-100) et au Code du travail.
 - Mise à jour documentaire continue au fil de l'accompagnement.
 - Préparation/présence lors des inspections et audits réglementaires.
 - Possibilité d'appui à distance pour optimiser délais et efficacité des analyses.
 - Remise d'un rapport détaillé de référence en fin de mission.
-